

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE DIVORCE
PAR CONSENTEMENT MUTUEL**

- Copie intégrale en original de l'**acte de mariage** datant de moins de 3 mois
- Copie intégrale en original de l'**acte de naissance** de chacun des époux datant de moins de 3 mois
- Copie intégrale en original de l'**acte de naissance** de chacun des enfants datant de moins de 3 mois
- Copie du livret de famille (extrait de **mariage**, pages relatives aux enfants et la page suivante)
- Copie du **contrat de mariage** (en cas de régime de séparation de biens)
- Copie de la pièce d'identité de chacun des époux
- Copie de la carte d'immatriculation à la sécurité sociale (carte vitale ou relevés de droits)
- Noms et adresses de l'employeur de chacun des époux
- Dernier avis d'imposition du couple
- Trois derniers bulletins de salaire ou relevés de situation ASSEDICS
- Derniers avis de notification de droits de la Caisse d'allocation familiales (le cas échéant)
- Justificatif de domicile (facture Edf ou Téléphone de moins de trois mois)
- Copie des contrats de prêts/en cours et de leur tableau d'amortissement (le cas échéant)
- Justificatifs des crédits à la consommation (le cas échéant)
- Copie des titres de propriété immobiliers (le cas échéant)